



## Livret épargne enfant après séparation

-----  
Par margou

Bonsoir,

Nous venons de rompre notre Pacs avec ma compagne. Nous avons 2 enfants dont 1 majeur. Avant d'être Pasé nous étions en concubinage.

Pour le 2ème enfant qui est encore mineur et qui vit avec moi, nous lui avons ouvert un livret d'épargne que moi seule ait alimenté.

Mon ex-compagne a viré quasiment l'intégralité du livret de notre enfant sur ses comptes dont je n'ai pas accès.

Légalement quels sont les recours possibles ? Puis-je au moins récupérer la moitié pour remettre la somme sur le livret de notre enfant voire la totalité ?

Merci d'avance pour vos conseils et votre aide